

INDEX

1. METHODE

- L'animation des focus groupe utilise une méthode non directive
- Organisation des rencontres

2. RESULTATS

- La définition du risque dans le domaine hydrogéologique et son évaluation
 1. La notion de risque reste complexe, en plus d'être plurielle dans la littérature
 2. Dans les procédures d'évaluation du risque, il est impératif de considérer et prendre en compte les éléments du contexte social et politique
 3. Le thème de la gouvernance du risque reste flou et difficile à évaluer
 4. La notion de risque résiduel implique que le risque 0 ne peut constituer une réalité de gestion
- Les indicateurs pour l'évaluation du scénario et la classification des interventions pour l'atténuation et l'élimination du risque hydrogéologique
 - Domaine 1
 - Domaine 2
 - Domaine 3 et domaine 4

3. AUTRES THEMES

- Validité d'une liste d'indicateurs dans différents contextes
- Le rôle du gouvernement public

4. CONCLUSIONS ET REFLEXIONS SUR LA METHODE

1. METHODE

- Le débat animé selon une technique non directive

La méthode qu'on a choisie pour l'expérimentation de l'analyse multicritère a été le focus groupe animé de manière non directive.

Cette méthodologie a simplifié le débat sur une ou plusieurs questions, sur lesquelles tous les participants ont une compétence plus ou moins approfondie.

Le but du débat a été celui d'encourager l'expression de chaque élément du groupe et la comparaison des positions différentes.

L'un des objectifs a été de parvenir à un niveau d'accord satisfaisant sur le thème en discussion.

Les résultats résumés dans la section suivante ont été obtenus par l'analyse du texte des débats - après transcription. Une préférence a été accordée à l'analyse du contenu par rapport aux analyses relationnelles ou analyses d'autre typologie.

b.1.1.a Organisation des rencontres

Le focus group a prévu deux rencontres :

- La première rencontre, le 12 décembre 2014, a été consacrée à un débat préliminaire sur le sujet et à la définition d'une série d'indicateurs provisoires pour l'évaluation du risque hydrogéologique.
- La deuxième rencontre, le 12 février 2015, a été dédiée à une définition plus complète et exhaustive des critères identifiés dans la première rencontre. A l'aide du débat, au cours de la première rencontre on était produits des panneaux afin de reproduire les domaines dans lesquels identifier les indicateurs. Dans la deuxième rencontre le rapport du précédent débat a été validé par le groupe et on a fourni les listes d'indicateurs déjà identifiés pour chaque domaine.

Les participants aux rencontres :

Nominatifs	Partner de project/expert externe	Expérience
V. Boudieres	Partner	Évaluation des risques
L. Cetara	Expert externe	Évaluation économique-environnementale
E. Dall'O'	Expert externe	Anthropologie du risque
F.Dutto	Partner	Gestion des risques
B. Ledoux	Expert externe	Évaluation économique des risques
R. Pozzani	Expert externe	Évaluation des risques
S. Recagno	Partner	Formation sur les risques
R. Rocco	Partner	Gestion des risques
P. Therisod *	Expert externe	Coordination des collectivités locales de la Vallée d'Aoste
G. Tripodi**	Partner	Fonds structurels européens

Remarque: * Seulement à la première rencontre; ** Seulement à la deuxième rencontre

Le focus group a été modéré par le professeur adjoint E. Amistà de l'Université de la Vallée d'Aoste.

2. RESULTATS

- La définition du risque hydrogéologique et son évaluation
Le débat du groupe d'experts sur la notion de risque, encouragé par une stimulation collective pendant la première rencontre, a été marqué par une participation active de tous les membres.
Les spécialités différentes et les différents rôles des participants n'ont produit aucune différence particulière entre les différentes notions de risque hydrogéologique et son évaluation. On a eu toujours un accord sur certaines questions méthodologiques et de définition.
Le débat a été structuré autour de 4 macro-thèmes principaux, qu'on peut résumer avec 4 énoncés qui ont été validés et enrichis pendant la deuxième rencontre :
1. La notion de risque reste complexe, en plus d'être plurielle dans la littérature
Selon les experts, la formule classique du risque, dans ces différentes significations, ne donne pas la mesure du phénomène au niveau opérationnel.

Cette impossibilité se traduit par une difficulté à identifier les actions prioritaires ; c'est une question importante pour les acteurs de la gestion du risque, dans un contexte de crise économique.

On a une difficulté à traduire la définition théorique, dans un contexte pratique : il y a un écart entre les études scientifiques des phénomènes et les pratiques de la gestion du risque.

« on se retrouve dans cette dichotomie entre une production scientifique très riche sur cette notion de risque, sur tous ce que vous avez dit, sur cette complexité, sur tous ces efforts, et de l'autre côté, on a la gestion pratique et pragmatique du risque qui est encore à des années lumières parce que je pense qu'il y a une difficulté d'échanges ; c'est probable qu'il y a des problèmes de caractère culturel entre ces différentes communautés de s'emparer de la production scientifique pour l'introduire dans un côté plus pratique »

La difficulté de rendre opérationnelles les définitions peut amener les acteurs de la gestion du risque à faire des évaluations et à prendre des décisions pour la construction d'ouvrages de protection, sur la base d'évaluations subjectives des administrateurs impliqués. En plus, demeure une grande hétérogénéité des territoires, qui exige souvent des évaluations ad hoc, menées avec des indicateurs spécifiquement définis.

L'une des limites les plus évidentes des définitions actuelles de risque est la faible adaptabilité à une vision systémique et le manque de références au contexte social du territoire, c'est-à-dire aux variables qui sont liées à la notion de « résilience de la population ». Ces dernières variables sont encore plus difficiles à quantifier, par rapport à celles qu'on considère normalement (probabilité de d'occurrence de l'événement, dommages prévus, zone concernée, ...), mais l'idée partagée par tout le groupe est qu'on doit les considérer.

2. Dans les procédures d'évaluation du risque, il est impératif de considérer et prendre en compte les éléments du contexte social et politique

Les éléments du contexte social considérés par le groupe ont des références dans plusieurs domaines : il s'agit du domaine « social-territorial » et du domaine « social-politique ». Les deux domaines ont une incidence sur la gouvernance du risque, qui sera expliquée dans le macro-thème dédié.

Le niveau social-territorial, particulièrement considéré par les experts des sciences humaines et sociales et particulièrement les anthropologues, prend en compte les variables liées à la population, en termes : de capacité de réponse, d'attentes par rapport aux politiques locales et au territoire, de mémoire des catastrophes survenues et tous les éléments qui peuvent influencer la perception des aléas.

L'impact d'une possible catastrophe peut varier en fonction du contexte social et communautaire.

« On doit tenir compte de cette composante soft de la communauté [...] parce que en fait on peut faire plusieurs œuvres, plusieurs intervention structurelles mais c'est la communauté locale qui réagit au risque. »

Même les ouvrages, qui ont été toujours considérés le principal outil de prévention et gestion du risque, devraient être évalués et conçus dans le cadre d'un débat et d'une consultation évoquant la relation entre de l'efficacité qu'ils peuvent avoir, et la capacité de réponse de la population affectée.

L'élément du contexte « politique » est en grande partie lié aux thèmes de la gouvernance du risque. Le décideur politique est l'un des plus impliqués dans le processus décisionnel sur les mesures à prendre. De la même façon c'est toujours la politique qui aura un poids sur les choix de recréation d'ouvrages. Dans ce cas le débat sur l'évaluation du risque glisse vers celui du processus de prise de décision et mise en œuvre d'une intervention potentielle.

Le décideur politique, se place sur un niveau différent du technique, mais intégrant des considérations associées à la durabilité économique-financière des interventions. On a encore deux exemples de variables qui peuvent avoir une incidence sur la décision d'un point de vue politique/administratif. Il s'agit de la perception de la population de l'utilité d'une intervention et de la responsabilité de la politique dans l'adoption de décisions.

« il y a aussi un profil de responsabilité ; donc l'élu, le décideur politique, se charge d'une responsabilité et prend une décision aussi sur la base de sa présomption de responsabilité dans l'adoption d'une décision. »

L'importance du macro-thème, dans ses deux formes, sera bien soulignée aussi dans l'énonciation des indicateurs d'évaluation et de classification du risque.

3. Le thème de la gouvernance du risque reste flou et difficile à évaluer

Pendant les rencontres, le groupe a souvent rencontré des problèmes liés à la gouvernance, dans le contexte qui concerne la définition du risque et son évaluation ; c'est un macro-thème qu'on retrouve souvent dans tous les autres.

La gestion du risque est considérée comme l'une des questions les plus importantes et complexes, que ce soit en situation d'urgence ou en phase d'évaluation. Beaucoup d'acteurs sont engagés (élus, administrateurs, population, entreprises sur le territoire et constructeurs d'œuvres) et chacun a ses priorités.

Le groupe soutient qu'il faut faire toujours des actions de concertation dans des projets d'intervention ou d'évaluation, afin d'obtenir aussi une augmentation de la résilience.

De plus, dans une gestion du risque vertueuse, il faut considérer les éléments d'évaluation objectifs et les éléments qui concernent la sphère de la perception subjectives. Dans la plupart des cas,

L'évaluation objective se traduit par des approches d'évaluation économique, tandis que les approches subjectives se basent sur la perception de l'aléa et de l'urgence de la situation. Chaque approche présente des avantages et des inconvénients en termes d'applicabilité et d'efficacité.

La question de l'évaluation du risque est considérée beaucoup insidieuse par tous les participants, parce qu'elle n'est pas bien définie/cadrée et les résultats ne sont pas garantis. Dans le domaine de la responsabilité, les experts ont indiqué plusieurs situations de gestion du risque où l'administrateur ou le professionnel se trouvent à gérer des problèmes sans avoir la certitude d'avoir fait toutes les actions nécessaires.

« ...tu n'est jamais tranquille pour les actions que tu fais ; probablement tu seras tranquille grâce à la méthode que tu vas utiliser, la gouvernance que tu vas utiliser, donc ça veut dire que la gestion du risque est un problème de gouvernance...il n'existe pas le moment où tu peut dire « j'ai terminé de... »

Pour ce qui concerne le rôle des médias, ils sont capables d'influencer d'une façon importante l'opinion publique. Par exemple, dans de nombreux cas, la concentration des médias sur certains éléments des urgences a provoqué des changements dans la gouvernance du risque, que déplore certains .

4. La notion de risque résiduel implique que le risque 0 ne peut constituer une réalité de gestion

Le risque résiduel pose des limites dans la capacité à prédire le risque. Selon les experts, l'absence d'un vrai vocabulaire commun est pénalisant, et souvent le système judiciaire est appelé à se prononcer sur cette question. En effet le magistrat ne comprend pas du tout que l'« on puisse en théorie tendre vers le risque 0, sans pouvoir en pratique l'atteindre.

De l'autre côté, la notion de risque résiduel fait appel à la mise en place de pratiques de participation de la population, pour une meilleure prise de conscience du risque et pour une correcte gestion des situations non contrôlables avec des ouvrages de mitigation ou actes administratifs.

La difficulté de définir la notion de risque résiduel conduit à se demander s'il peut être plus correct d'introduire la notion de risque soutenable, c'est-à-dire l'évaluation du risque qu'on peut accepter d'assumer, en fonction des évaluations économiques et de réponse de la population.

- Les indicateurs pour l'évaluation du scénario et la graduation des interventions pour l'atténuation et la prévention du risque hydrogéologique

Le débat pour la définition des indicateurs a conduit à de nombreuses réflexions qui s'ajoutent à celles déjà présentées dans les 4 macro-thèmes. La question a été examinée par tous les participants, en référence souvent à des expériences individuelles et à des applications de terrain testées dans les différents contextes de travail.

La première rencontre a été consacrée à l'énonciation des indicateurs jugés indispensables, la deuxième rencontre a eu pour but d'améliorer la liste précédemment définie. Pendant cette dernière rencontre, le groupe a ajouté des considérations sur l'utilité des indicateurs en rapport avec la capacité de les définir avec des données méthodologiquement valides.

En effet on peut utiliser les indicateurs seulement quand on est capable de les obtenir à partir de données fiables. Après être d'accord sur l'utilité théorique, le groupe a posé comme problème la modalité réelle d'application et l'objectivité des critères, sur la base des méthodes utilisées pour collecter les données.

Dans cette direction certains participants ont souligné la nécessité d'être prudent sur le fait qu'un indicateur peut être considéré vraiment fiable pour déterminer la priorité d'intervention ou non-intervention, surtout dans le cas d'indicateurs dans le contexte « social-territorial ».

« Moi je suis très méfiant parce que le discours que nous faisons comme experts sur la résilience...comment il va l'interpréter le politicien ? On doit être très prudent sur notre capacité à produire des indicateurs sur ces aspects »

Domaine 1

Le premier domaine d'évaluation, appelé « SCENARIO DU RISQUE – niveau de criticité du territoire en relation à un potentiel danger », a été consacré à la définition d'indicateurs pour exprimer (mesurer) le niveau de criticité d'un territoire.

Pendant la première rencontre un exercice où le groupe a été divisé en deux sous-groupes a eu lieu ; chaque groupe avait l'objectif de revenir 10 indicateurs, à discuter ensuite collectivement.

Le travail en sous-groupes a conduit à la définition de certains indicateurs qui sont ressortis des deux sous-groupes, et d'autres critères qui ont été intégrés dans la liste définitive, après une discussion et redéfinition conjointe. Dans cette rencontre on a pu distinguer des indicateurs « hard », donc plus objectifs et largement partagés, et des indicateurs « soft », plus difficiles à définir, mais quand-même acceptés par le groupe. Cette composante soft a été identifiée par tout le groupe comme très importante, mais la difficulté de la quantifier a été soulignée. C'est un problème qui alimente la complexité sur la définition du risque, du fait de sa dimension sociétale.

Pendant la deuxième rencontre, les indicateurs « soft », liés à l'acceptabilité sociale du risque, à la perception subjective du risque des administrateurs et de la population et à la réactivité de la population ont été redéfinis en tenant compte d'une réelle applicabilité, au vu des problèmes (déjà soulignés) liés à la possibilité de récolter les données nécessaires pour « peupler » ces indicateurs. Donc, face à cette difficulté à trouver et comparer les données, le groupe a opté pour quantifier les initiatives de formation et éducation de la population.

Le thème de la mesure des biens exposés a été longuement discuté, parce qu'actuellement les indicateurs identifiés permettront de recenser des bâtiments de différents types et les réseaux d'infrastructures, mais sans les qualifier selon des critères de « valeur ». La difficulté à trouver des indicateurs exhaustifs a conduit le groupe à remettre à un deuxième niveau d'analyse la définition de ces critères. Pour le moment, il faut souligner que l'énumération des bâtiments et de leurs interconnexions n'est pas suffisante afin d'établir une priorité des interventions, parce qu'il est nécessaire d'ajouter d'autres évaluations, par exemple associées à fonction des bâtiments et leur niveau de fréquentation par la population, pour retourner la « valeur sociale » d'un bâtiment ou d'une autre œuvre. A tout cela il faut ajouter une évaluation économique (peut-être sur la base des évaluations des compagnies d'assurance, ou sur la mesure du montant assuré).

Enfin, il faudra réfléchir sur l'évaluation de certains bâtiments qui, à la survenance d'une catastrophe, peuvent (ou sont désignés pour) devenir une ressource, donc jouer un rôle stratégique (les écoles, par exemple, peuvent être utilisées comme abri et lieu de premiers secours) et doivent être soumis à des œuvres particulières de prévention et de protection.

Domaine 2

Le domaine 2 est appelé « SCENARIO D'ÉVÉNEMENT – descripteurs du dernier événement catastrophique survenu ».

Pendant la première rencontre le groupe n'a pas réussi à faire l'exercice qui concerne l'identification en sous-groupes d'indicateurs et a retenu la nécessité d'un débat collectif sur ces points. Les indicateurs de ce domaine se superposent en grande partie aux indicateurs du domaine 1.

En outre, l'ensemble des critères proposés au cours de la première réunion a été moins modifié par rapport à ceux du domaine précédent. Dans ce cas, le thème principal du débat se concentrait sur les méthodes pour évaluer l'efficacité des secours.

Domaines 3 et 4

Les domaines 3 et 4 ont été traités ensemble et ont subi une redéfinition dans la deuxième rencontre. Ils étaient appelés respectivement « DOMAINE D'INTERVENTION – descripteurs de l'intervention proposée en fonction de l'événement et du domaine de risque » et « DOMAINE DE LA CONCEPTION – avancement procédural de l'intervention » ; il y a eu ensuite une redéfinition de ces domaines pour que le domaine 3 contienne les indicateurs pour la qualification d'un projet/politique d'intervention (donc une action/programme avec plusieurs interventions) et le domaine 4 concerne l'évaluation de chaque intervention.

Même dans cette situation le débat a été collectif, sans une division en sous-groupes.

Avec la redéfinition des domaines, le groupe a opté pour l'élimination d'un certain nombre de critères initialement retenus.

Dans certains cas, l'élimination des critères a été faite parce que certains de ceux qui ont été initialement identifiés comme indicateurs sont en fait des « données », donc des éléments qui ne peuvent pas donner des priorités mais seulement illustrent le cadre de la situation. Parfois, on a également choisi de conserver certains « indicateurs-données », pour ne pas oublier des aspects considérés importants dans l'évaluation (c'est le cas de l'indicateur-donnée « coût de l'intervention »).

Dans ce moment du débat, le sujet a été approfondi jusqu'à arriver à parler de domaines d'intervention parfois négligés, qui ne sont pas liés à la construction des œuvres, comme ceux qui concernent la formation de la population. Donc, on n'a pas seulement porté l'accent sur des indicateurs qui concernent les interventions pour l'atténuation ou la prévention des risques naturels, mais plutôt sur des critères qui se concentrent sur l'éducation et la responsabilisation de la population, afin de leur donner dans le futur la même importance.

Aussi dans ce cas, les indicateurs ne peuvent pas être considérés comme définitifs parce que certains d'entre eux contiennent des sous-indicateurs qui doivent être détaillés ; un exemple est l'indicateur de performance.

3. AUTRES THEMES

Au cours du débat, le groupe a rencontré un certain nombre de questions qui intéressent le thème du focus group.

Le contexte règlementaire et politique et le particulier cadre économique et social de l'Italie (et non seulement) affectent évidemment les pratiques d'atténuation du risque hydrogéologique et les procédures d'activation, par exemple en cas d'urgence. Dans ce contexte, il faut également tenir compte des changements climatiques qui impactent sur le territoire et qui augmentent la fréquence de situations critiques dans lesquelles les décideurs sont appelés à se prononcer. Donc le thème de la gouvernance des risques est en particulière évolution. A ce propos le groupe a soulevé des questions qui pourraient affecter la pertinence de son travail d'identification des indicateurs.

- La possibilité que les mêmes indicateurs peuvent être appliqués dans des contextes territoriales et législatifs différents.

A ce propos, plusieurs fois le groupe s'est concentré sur cette question en l'examinant sous nombreux points de vue. Souvent à cause de catastrophes récentes, le changement du cadre législatif peut modifier le niveau d'utilité de certains critères d'évaluation. Un exemple est l'orientation des gouvernements pour atténuer le dépeuplement des zones de montagne, généralement soumises à un risque hydrogéologique très élevé. Cette tendance aurait inévitablement une incidence sur les critères d'évaluation d'une intervention, du moment que certaines actions seraient pas du tout conseillées pour raisons d'autre genre et pas pour raisons techniques.

- Qui fait l'activité d'évaluation.

Une autre question à résoudre est le problème des destinataires du tableau d'évaluation ; personnes avec compétences, différents rôles et responsabilités peuvent interpréter de façon différente les indicateurs et exprimer des évaluations différemment les uns des autres. En particulier on constate que les buts pour lesquels on s'engage dans des activités d'évaluation changent entre un administrateur politique et un technicien, par exemple de la Protection Civile.

« il s'agit d'une liste d'indicateurs, si le politique sera plus intéressé à certains indicateurs, l'économie à des autres indicateurs...le technicien le sera pour d'autres. Je pense qu'il soit difficile pour nous d'identifier en avant les utilisateurs de ces indicateurs... »

- Le rôle du pouvoir public.

La première question, dont on a parlé plusieurs fois pendant les deux rencontres, c'est le rôle du pouvoir public dans la gestion des risques. Par le passé, c'était l'acteur public qui avait le rôle d'évaluer, atténuer et décider les interventions, aujourd'hui l'acteur privé doit aussi être encouragé à prendre en charge ces responsabilités. A ce propos à l'étranger on a déjà des exemples, de gestion de portions de territoire menée par des privés ; on s'est interrogé sur la faisabilité et la légitimité d'actions de ce type dans nos Etats.

Il faut bien évaluer tout ça parce que la participation économique des acteurs privés peut avoir des conséquences sur la liste d'indicateurs, du moment que ces-ci ne seraient pas exclusivement utilisés par les acteurs publics. Le travail même de identification des indicateurs pourrait aussi se révéler un levier pour impliquer et par conséquence de responsabiliser les acteurs privés.

« une question qu'on a avec ces indicateurs est de comprendre si le rôle du gouvernement public doit se transformer dans quelque chose qui favorise l'acceptation de la part des privés et la prise de conscience de certains risques et, par conséquence, (qui favorise) tout ce qui

concerne les formes individuelles de participation au risque. Bien évidemment on a des dilemmes d'ordre moral qui n'est pas le cas de se poser... »

Dans ce contexte, certains membres du groupe sont d'accord avec la prise de responsabilité en premier lieu des acteurs privés qui investissent et jouent un rôle dans l'économie d'un territoire ; dans l'évaluation économique de leurs projets, ils devraient aussi insérer aussi l'évaluation des risques naturels, afin aussi de répartir certains coûts (ex. de protection) entre les différentes parties intéressées.

4. CONCLUSIONS ET REFLEXIONS SUR LA METHODE

La méthode du débat (le *focus group*) qu'on a utilisé afin d'identifier des indicateurs pour l'évaluation et l'atténuation du risque hydrogéologique a restitué une grande quantité de matériel. C'est aussi pour cette raison que nous pouvons considérer cette méthode adaptée pour arriver à des objectifs dans ce contexte, où l'accord et la discussion entre les différents points de vue sont essentiels.

On peut dire que le groupe a été satisfait à la fin des débats, avec des discussions très riches en contenus ; en effet il y avait un grand besoin de se confronter.

En même temps le groupe a abordé des autres questions liées aux thèmes du focus group, mais qui restent difficiles à intégrer.

Un alignement préliminaire sur les thèmes principaux aurait permis une identification des critères d'évaluation du risque plus fluide et rapide. Pour cette raison, en futur, avant de se lancer dans la construction d'un instrument opératif comme la grille des indicateurs (objectif du focus group), il faudrait avant tout prévoir des occasions précédentes de discussion. A démonstration de cette exigence, le groupe s'est abstenu dans l'exercice de production des indicateurs sur les post-it, modalité qui limite le débat et diminue les moments où les opinions et les attentes individuelles se vont aligner.

Un autre élément à considérer sont les rapports de travail précédents de chaque participant avec un ou plusieurs membres du groupe. La présence de connaissances partagées et le fait d'avoir déjà partagé quelques thèmes peut influencer inévitablement la dynamique du groupe. A ce propos ce serait bien que le modérateur soit renseigné sur ces dynamiques pour mieux conduire la situation.